

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2011 à 20H30

Le conseil municipal s'est réuni régulièrement ce dix-sept juin deux mille onze à vingt heures trente minutes pour délibérer sur l'ordre du jour sous la présidence de Virginie BUTEAU, maire.

Présents : Bernard BLIN, Bernard BAZOT, Edith CAUMONT, Alain COPPIN, Emmanuel DEVOUARD, Sarah DOMINGUEZ, Denis LAPROYE.

Excusés : Yves FEDERSPIELD, Pascal KUCK

Absent : Serge VILLEDIEU

Procurations : de M. Yves FEDERSPIELD à M. Denis LAPROYE
de M. Pascal KUCK à Mme Virginie BUTEAU

Monsieur Bernard BLIN a été nommé secrétaire de séance.

Elections d'un délégué et de trois suppléants pour les sénatoriales 2011

Ont été élus dès le 1er tour de scrutin à l'unanimité :

Déléguée : Madame Virginie BUTEAU (10 voix)

Suppléants : M. Bernard BAZOT (10 voix), M. Denis LAPROYE (10 voix), M. Bernard BLIN (10 voix).

Validation du projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Le conseil municipal à l'unanimité souhaite que la communauté de communes du Haut-Morvan conserve son périmètre actuel et par conséquent refuse l'adhésion d'Onlay. Monsieur le Préfet de la Nièvre signale que la commune d'Onlay est incurvée dans le périmètre naturel de la communauté de communes Sud Morvan. Le conseil municipal, en phase avec ses observations, considère que le bassin de vie d'Onlay est le canton de Moulins-Engilbert.

Avancement de grade de Madame Corinne Bertin

Notre secrétaire de mairie ayant réussi son examen professionnel, le conseil municipal accepte à l'unanimité son avancement de grade.

Questions diverses

- Madame le maire informe le conseil de la suite positive donnée à notre demande d'aide au titre de la DETR, une subvention de 25% nous a été accordée pour nos travaux de voirie.
- Le propriétaire de la friche située aux raffins s'est engagé à nettoyer le terrain au mois d'août.
- Madame le maire présente le calendrier de collecte qui sera diffusé lors la distribution des sacs jaunes destinés aux bouteilles plastiques et emballages métalliques.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne désirant plus prendre la parole, la séance est levée à 23h30 .

Affiché le 18/06/2011

